2. CRITERES DE DIVISIBILITE PAR 2, 3, 4, 5, 9, 10

Un critère de divisibilité est une propriété (c'est-à-dire que c'est une affirmation qui a été démontrée par des mathématiciens). Il permet de déterminer rapidement si un nombre entier est divisible par un autre nombre entier, sans poser de division.

a. La divisibilité par 2, 5 ou 10

Propriétés :

- Un nombre entier est divisible par 2 si son chiffre des unités est 0, 2, 4, 6 ou 8.
- Un nombre entier est divisible par 5 si son chiffre des unités est 0 ou 5.
- Un nombre entier est divisible par 10 si son chiffre des unités est 0.

Exemples:

- 864 est divisible par 2 car son chiffre des unités est 4, mais il n'est pas divisible par 5 et 10 (son chiffre des unités est différent de 5 et 0)
- 23 760 est divisible par 2, 5 et 10, car son chiffre des unités est 0.
- 145 est divisible par 5 mais pas par 2 et par 10, car son chiffre des unités est 5.

<u>Conséquences (rappels)</u>: Un **nombre pair** est un nombre entier divisible par 2, et un **nombre impair** un nombre entier qui n'est pas divisible par 2.